



LIGUES INTRA-MUROS

Automne - Hiver 2017-2018



Ligues intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

COORDONNATRICES: Mélanie Bariault ☎ 656-2131 poste 6023 melanie.bariault@sas.ulaval.ca
Christine Dubé ☎ 656-2131 poste 8531 christine.dube@sas.ulaval.ca
SECRÉTAIRE: Isabelle Grenier ☎ 656-2131 poste 6032 isabelle.grenier@sas.ulaval.ca

Visitez le site Internet des ligues intra-muros: www.peps.ulaval.ca/intra

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les ligues sont accessibles aux étudiants de l'Université Laval, aux membres du PEPS et au public d'âge majeur.

QUAND S'INSCRIRE ?

Les 6 et 7 septembre 2017, entre 11h30 et 21h, à l'entrée de la réception principale.

COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE ?

Il y a 3 étapes à suivre pour faire une demande de franchise dans une ligue:

1. Le **capitaine (ou son représentant) doit se présenter** aux dates et heures de l'inscription, pour faire la demande de franchise.
2. Il remet une **liste (temporaire) des joueurs** de son équipe.
3. Il remet le **dépôt de garantie de 120 \$ (hockey) ou de 80 \$ (autres ligues)** de son équipe (chèque à l'ordre du Comité sportif daté du 1^{er} décembre 2017 ou argent comptant).

Notes:

Le dépôt de garantie sert aux forfaits et aux pertes ou bris d'équipement.

POUR LES DÉPÔTS DE GARANTIE PAYÉS EN ARGENT

À la fin de la saison, nous remettons au capitaine de l'équipe le montant intégral (moins 1 \$) du dépôt de garantie ou le résiduel de ce montant en tenant compte des frais ou pertes encourues.

POUR LES DÉPÔTS DE GARANTIE PAYÉS EN CHÈQUE : (datés du 1^{er} décembre 2017)

À la fin de la saison, nous déchirerons votre chèque s'il n'y a pas de frais ou de pertes encourus. Dans le cas contraire, votre chèque sera encaissé et vous recevrez un nouveau chèque au montant qui tient compte des frais et des pertes encourus (moins 1\$).

Le remboursement se fait par la poste après que les activités de la ligue sont terminées.

L'équipe qui retire sa demande de franchise avant la partie hors-concours perd la moitié de son dépôt de garantie.

Celle qui retire sa demande de franchise après la partie hors-concours perd la totalité de son dépôt de garantie.

NOUVELLE ÉQUIPE

Les nouvelles équipes doivent compléter un bref questionnaire lors de l'inscription (disponible aussi au www.peps.ulaval.ca/intra) pour mieux se faire connaître et pour accorder nos objectifs. **Les nouvelles équipes composées entièrement ou majoritairement d'étudiants de l'Université Laval sont acceptées en priorité sur les nouvelles équipes non composées d'étudiants.**

SÉLECTION DES ÉQUIPES

Le choix des équipes se fait après l'inscription. **Le principe du "premier inscrit, premier accepté" ne s'applique pas. Toutes les inscriptions reçues les 6 et 7 septembre seront donc étudiées.**

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Un calibre de jeu homogène dans une ligue est important pour la satisfaction de tous les participants. Nous vous invitons à former une équipe avec des gens dont le niveau d'habiletés est semblable. Les équipes trop fortes ou trop faibles seront donc reclassées ou remboursées.

Le choix de la catégorie de jeu peut être guidé de cette façon:

Catégories A: récréatif pour personnes avec beaucoup d'expérience dans la discipline

Catégorie B: récréatif pour personnes avec assez d'expérience dans la discipline

Catégorie C: récréatif pour personnes avec moins d'expérience dans la discipline

Catégories F+ et F: récréatif pour femmes avec beaucoup ou assez d'expérience dans la discipline

DROIT DE JOUER DANS UNE SEULE ÉQUIPE PAR SPORT

Les joueurs ont le droit de jouer dans **plusieurs équipes par sport**, sauf pour le hockey glace* et le soccer intérieur où c'est interdit afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de participer aux ligues. De plus, un joueur peut jouer dans deux activités différentes. Prendre note que le soccer extérieur et le soccer intérieur sont considérés comme 2 sports différents.

** Exception : vous pouvez jouer dans deux équipes au hockey sur glace si une de ces deux équipes joue la fin de semaine (samedi ou dimanche).*

JOUEURS SUBSTITUTS

Le forfait d'équipe permet à celle-ci d'inscrire le nombre de joueurs réguliers voulu et d'utiliser le nombre de joueurs substitués requis par partie sans aucun autre montant à déboursier. L'équipe doit cependant respecter la règle du nombre minimum de joueurs réguliers à inscrire afin de pouvoir utiliser des joueurs substitués à volonté.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le joueur qui veut s'intégrer à une équipe peut s'inscrire directement sur notre site internet : www.peps.ulaval.ca/intra et cliquer sur "Inscription individuelle".

Le nom des personnes qui s'inscrivent individuellement servira à constituer une liste de réserve pour les capitaines qui ont besoin de joueurs pour compléter leur formation. Veuillez noter qu'en aucun cas nous ne pouvons garantir votre participation dans une équipe.

DATES DE PAIEMENT DES ÉQUIPES ET REMISE DE LA LISTE OFFICIELLE

Si votre équipe est choisie, le capitaine recevra un courriel indiquant la procédure à suivre pour nous soumettre la liste officielle des joueurs de son équipe. Cette liste doit OBLIGATOIREMENT être complétée avant le paiement des frais de participation. Nous vous demandons de respecter les délais mentionnés dans le courriel.

Le paiement des frais de participation peut se faire de deux façons:

1. **Sur place**: (au comptoir d'accueil de la réception du niveau 1 du Peps)
 - Mardi 3 octobre, de 9h à 21h
 - Mercredi 4 octobre, de 9h à 21h
 - Jeudi 5 octobre, de 9h à 21h.
2. **Par téléphone**: (418 656-PEPS, option 1)
 - Carte de crédit seulement
 - Mardi 3 octobre, de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
 - Mercredi 4 octobre, de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
 - Jeudi 5 octobre, de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

MODALITÉS DE PAIEMENT

1. **Sur place**: Argent comptant, paiement direct, carte de crédit (Visa ou Master Card) ou chèque à l'ordre de l'Université Laval (un seul chèque par équipe).

Vous pouvez payer en 4 versements égaux dont 1 au moment de l'inscription et trois paiements pré-autorisés sur Visa ou Master Card. Les versements seront facturés sur 3 mois consécutifs débutant au début novembre sur votre relevé mensuel de carte de crédit.

L'équipe peut aussi payer son forfait d'équipe en deux versements: moitié du montant en date du jour (3 octobre, 4 octobre ou 5 octobre) et un chèque post-daté du 13 décembre 2017 pour l'autre moitié qui doit être remis aux journées de paiement.

Un chèque sans provision entraîne une visite au personnel affecté au recouvrement (Pavillon Bonenfant) ainsi qu'**une pénalité de 30 \$** avant le retour au jeu.

2. **Par téléphone** (montant complet): carte de crédit seulement (Visa et Master Card)

IMPORTANT

La vérification du membership au PEPS sera faite lorsque vous soumettrez votre liste officielle de joueurs. Les personnes qui n'auront pas le statut de membre avant le 26 septembre 2017 devront payer le surplus pour non-membre. Les personnes dont nous n'aurons pas assez d'information pour vérifier qu'ils sont effectivement membres devront également payer le surplus pour non-membre.

STATIONNEMENT : PERMIS À 22\$ (TAXES INCLUSES) OU 33\$ (TAXES INCLUSES) (pour les 2 sessions)

Les joueurs des ligues intra-muros peuvent se procurer un permis de stationnement, valide seulement le soir de leur activité, au coût de 22\$ (taxes incluses) par session ou 33\$ (taxes incluses) pour les 2 sessions, afin de pouvoir stationner leur voiture sans problème dans le **stationnement intérieur** du PEPS. Présentez votre carte de membre à la réception du niveau 1 du PEPS entre 9 h et 21 h, 7 jours par semaine, pour obtenir votre permis de stationnement. **Les joueurs des ligues du vendredi, samedi et dimanche peuvent stationner leur voiture gratuitement dans le stationnement intérieur du PEPS.**

OFFRE D'EMPLOI

ARBITRAGE ET CHRONOMÉTRAGE

L'arbitrage et le chronométrage des rencontres sont assurés par des gens formés et supervisés adéquatement. Les personnes intéressées à agir comme arbitre ou marqueur peuvent télécharger et nous faire parvenir l'offre d'emploi complété qui sera disponible sur notre site internet à partir du 15 août (www.peps.ulaval.ca/intra).

LES LIGUES INTRA-MUROS, C'EST AUSSI JOUER AVEC ESPRIT SPORTIF.

Dans une partie, il y a d'autres valeurs que le résultat final. Pour ne pas perdre l'essentiel à chaque partie, il faut:

- ne pas jouer uniquement pour gagner, mais aussi pour le plaisir de pratiquer votre loisir préféré.
- considérer l'autre équipe comme un partenaire et les officiels comme des collaborateurs.
- traiter les autres joueurs avec respect, tolérance et dignité comme on aimerait être traité.
- respecter les décisions et la personne des officiels.
- éviter soi-même de commettre des infractions.
- ne pas dramatiser les inévitables contrariétés ou la défaite dans un match.

Chez nous, la façon de jouer et le climat de jeu sont plus importants que le résultat de la partie.

Ligue de basketball

« Les points d'exclamation! »



Ligues intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

Nombre d'équipes :	68 équipes
Nombre de rencontres durant la saison :	23 rencontres (1 partie hors-concours, 20 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres :	18h, 19h15, 19h30, 20h, 20h30, 20h45, 21h15, 22h
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	5
Gymnase :	Amphithéâtre et le gymnase 1305
Début du calendrier régulier :	A partir du 17 septembre (parties hors-concours)

Catégories, horaires et nombre d'équipes:

Pour faciliter la compréhension des calibres, nous avons uniformisé l'appellation dans tous les sports. A est plus fort que B qui est plus fort que C. F+ est plus fort que F. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi =1, mardi = 2, etc.).

F1	Lundi	10 équipes	B3 (anc. B+2)	Mercredi	6 équipes
C1 (anc. B3)	Lundi	8 équipes	C4 (anc. B2)	Jeudi	10 équipes
F+2 (anc. F+)	Mardi	4 ou 6 équipes	F4 (anc.F2)	Jeudi	8 équipes
A2	Mardi	8 ou 6 équipes	B7 (anc.B1)	Dimanche	8 équipes
A3 (anc. B+1)	Mercredi	6 équipes			

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (taxes incluses)

Coût : 1 fois /semaine : 1298\$

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : 78 \$

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 8

Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session d'automne-hiver 2017-2018. Nous acceptons également qu'une personne soit membre du PEPS pour une période de 3 mois à l'automne (du 15 septembre au 15 décembre) et une période de 3 mois à l'hiver (du 5 janvier au 13 avril).

Note: Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas son membership.

Ligue de hockey « La fleur rouge »



Ligues intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

Nombre d'équipes :	84 équipes
Nombre de rencontres durant la saison :	23 rencontres (1 partie hors-concours, 20 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres sur semaine :	18h, 18h15, 19h30, 19h45, 20h, 21h, 21h15, 21h30, 22h30, 22h45, 23h
Horaire des rencontres le vendredi :	17h30, 18h15, 19h45, 21h, 21h15, 22h30, 22h45
Horaire des rencontres le samedi :	11h, 12h30, 14h, 15h30
Horaire des rencontres le dimanche :	12h15, 13h45
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	9 avec gardien de but
Patinoire :	Patinoire A et patinoire B
Début du calendrier régulier :	A partir du 15 septembre (parties hors-concours)
Particularités :	Veillez noter que deux catégories évoluant le même soir changeront de glace et d'heures en janvier.
	Tournoi de hockey sur glace à venir en février !
	Surveillez la publicité !

Catégories, horaires et nombre d'équipes:

Pour faciliter la compréhension des calibres, nous avons uniformisé l'appellation dans tous les sports. A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi = 1, mardi = 2, etc.).

B1 (anc. B5)	Lundi	6 équipes	A4 (anc. A1)	Jeudi	6 équipes
C1	Lundi	8 équipes	B4 (anc. B2)	Jeudi	8 équipes
B2 (anc. B3)	Mardi	8 équipes	B5 (anc. B1)	Vendredi	6 équipes
C2 (anc. C4)	Mardi	6 équipes	C5 (anc. C2)	Vendredi	8 équipes
A3 (anc. A2 div. 1)	Mercredi	6 équipes	B6 (anc. B4)	Samedi	8 équipes
B3 (anc. A2 div. 2)	Mercredi	6 équipes	C7 (anc. C3)	Dimanche	4 équipes
F3 (anc. F)	Mercredi	4 équipes			

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (taxes incluses)

Catégories A :

Coût (1 fois /semaine) : **4150 \$**

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : **305 \$**

** Le calcul du forfait d'équipe pour jouer dans les ligues de hockey des calibres A1 et A2 a été fait en tenant compte qu'il y a 3 arbitres par rencontre.*

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 13

Autres catégories :

Coût pour les autres catégories (1 fois /semaine) : **3795 \$**

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : **265\$**

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 14

Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session d'automne-hiver 2017-2018. Nous acceptons également qu'une personne soit membre du PEPS pour une période de 3 mois à l'automne (du 15 septembre au 15 décembre) et une période de 3 mois à l'hiver (du 5 janvier au 13 avril).

Note: Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas son membership.

Ligue de hockey-cosom « TIC-TAC-TOC »



Liges intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

Nombre d'équipes :	40 équipes
Nombre de rencontres durant la saison :	23 rencontres (1 partie hors-concours, 20 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres sur semaine :	18h30, 19h30, 20h30, 21h30, 22h30
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	9 (* incluant 3 filles dans le mixte)
Gymnase :	00143
Début du calendrier régulier :	A partir du 18 septembre (parties hors-concours)
Particularités :	Les équipes mixtes doivent aligner au moins 2 filles sur le terrain de jeu, gardienne exclue.

**Tournoi de hockey-cosom à venir !
Surveillez la publicité !**

Catégories, horaires et nombre d'équipes:

Pour faciliter la compréhension des calibres, nous avons uniformisé l'appellation dans tous les sports. A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi =1, mardi = 2, etc.).

B1 (anc. C/H)	Lundi	10 équipes
B2 (anc. C+H)	Mardi	6 équipes
C2/mx (anc. C/Mixte)	Mardi ou Mercredi	6 équipes
B3/mx (anc. B/Mixte)	Mercredi	8 équipes
A4 (anc.C+2/H)	Jeudi	10 équipes

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (taxes incluses)

Coût pour les catégories masculines (1 fois /semaine) : 1171\$

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : 70\$

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 9

Coût pour les catégories mixtes (B et C) (1 fois /semaine) : 1046\$

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : 65\$

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 9

Le calcul du forfait d'équipe pour jouer dans la ligue de hockey-cosom a été fait en tenant compte qu'il y a 2 arbitres par rencontre dans les catégories masculines et un arbitre pour les catégories mixtes (B et C).

Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session d'automne-hiver 2017-2018. Nous acceptons également qu'une personne soit membre du PEPS pour une période de 3 mois à l'automne (du 15 septembre au 15 décembre) et une période de 3 mois à l'hiver (du 5 janvier au 13 avril).

Note: Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas son membership.

Ligue intérieure de soccer « Les Marguerites ! »



Liges intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

Nombre d'équipes :	50 équipes
Nombre de rencontres durant la saison :	23 rencontres (1 partie hors-concours, 20 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres sur semaine :	18h, 19h, 20h, 21h, 22h
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	7 (2F)
Stade :	TELUS
Début du calendrier régulier :	A partir du 17 septembre (parties hors-concours)

Catégories, horaires et nombre d'équipes:

Pour faciliter la compréhension des calibres, nous avons uniformisé l'appellation dans tous les sports. A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi = 1, mardi = 2, etc.).

B1/mx (anc. C2/mx)	Lundi	10 équipes
B2/mx (anc. B/mx)	Mardi	10 équipes
A3/mx (anc. C+/mx)	Mercredi	10 équipes
C4/mx (anc. C/mx)	Jeudi	10 équipes
A7/mx (anc. B+/mx)	Dimanche	10 équipes

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (taxes incluses)

Coût (1 fois /semaine) : **2290\$**

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : **105\$**

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 11 (4F)

Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session d'automne-hiver 2017-2018. Nous acceptons également qu'une personne soit membre du PEPS pour une période de 3 mois à l'automne (du 15 septembre au 15 décembre) et une période de 3 mois à l'hiver (du 5 janvier au 13 avril).

Note: Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas son membership.

Ligue extérieure de soccer « Les pissenlits ! »



Ligues intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

Nombre d'équipes :	Minimum de 6 équipes
Nombre de rencontres durant la saison :	7 rencontres + 1 rencontre supplémentaire pour les 4 premières équipes du classement (demi-finale et finale)
Horaire des rencontres :	Samedi 11h, 12h15, 13h30, 14h45
Durée d'une rencontre :	2 X 35 minutes de temps continu
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	11 joueurs (dont 3 femmes excluant la gardienne)
Terrains :	T6 (terrain synthétique)
Début du calendrier régulier :	16 septembre 2017
Particularité:	Aucune partie hors-concours

Catégories, horaires et nombre d'équipes

Pour faciliter la compréhension des calibres, nous avons uniformisé l'appellation dans tous les sports. A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi = 1, mardi = 2, etc.).

C6/mx (anc. C1 mixte)	Samedi	11h-12h15-13h30-14h45
-----------------------	--------	-----------------------

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (taxes incluses)

Coût : 1 fois /semaine : **980\$**

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : **30 \$**

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 14 dont 5 femmes

Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session d'automne 2017. Nous acceptons également qu'une personne soit membre du PEPS pour une période de 3 mois à l'automne du 15 septembre au 15 décembre.

Ligue de volleyball « Les vol-au-vent »



Ligues intra du PEPS
de l'Université Laval
@IntraPEPS

Nombre d'équipes :	124 équipes
Nombre de rencontres durant la saison :	23 rencontres (1 partie hors-concours, 20 parties en saison régulière et un minimum de 2 parties en séries)
Horaire des rencontres sur semaine :	18h30, 20h, 21h30
Nombre minimum de joueurs dans la rencontre :	6 (2F)
Gymnase :	1305 A, 1505-B, 1305-C
Début du calendrier régulier :	A partir du 17 septembre (parties hors-concours)
Particularités :	Les équipes jouent 2 sets de 25 points avec 2 équipes différentes (total de 4 sets par soir).

Catégories, horaires et nombre d'équipes

Pour faciliter la compréhension des calibres, nous avons uniformisé l'appellation dans tous les sports. A est plus fort que B qui est plus fort que C. Le chiffre après la lettre correspond au jour de la semaine (lundi = 1, mardi = 2, etc.).

A1/mx (anc. A/mx)	Lundi	12 équipes
B1/mx (anc. B3/mx)	Lundi	12 équipes
B2/mx (anc. B4/mx)	Mardi	16 équipes
C2/mx	Mardi	16 équipes
B3/mx (anc. B2/mx)	Mercredi	16 équipes
C3/mx	Mercredi	16 équipes
B4/mx (anc. B1/mx)	Jeudi	12 équipes
C4/mx	Jeudi	12 équipes
C7/mx (anc. C1/mx)	Dimanche	12 équipes

COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (taxes incluses)

Coût (1 fois /semaine) : **1040\$**

Surplus à ajouter au forfait d'équipe pour chaque joueur non-membre du PEPS : **66\$**

Nombre minimum de joueurs sur la liste officielle : 6

Le forfait d'équipe est établi en considérant que tous les joueurs de l'équipe sont membres du PEPS pour la session d'automne-hiver 2017-2018. Nous acceptons également qu'une personne soit membre du PEPS pour une période de 3 mois à l'automne (du 15 septembre au 15 décembre) et une période de 3 mois à l'hiver (du 5 janvier au 13 avril).

Note: Le montant du surplus à payer par un non-membre est diminué de moitié pour un joueur qui s'intègre à l'équipe après les Fêtes ou pour un joueur qui ne renouvelle pas son membership.